

### Pour l'admission au préscolaire 4 ans

L'enfant doit être âgé de 4 ans avant le 1<sup>er</sup> octobre 2023.

#### → Préscolaire 4 ans, à temps plein\*

Consultez la page

[cssdgs.gouv.qc.ca/ecoles-centres-et-programmes/prescolaire-et-primaire/prescolaire-4-ans](https://cssdgs.gouv.qc.ca/ecoles-centres-et-programmes/prescolaire-et-primaire/prescolaire-4-ans)

pour connaître la liste des écoles offrant le service.

#### → Préscolaire 4 ans, pour les élèves à besoins particuliers

#### → Programme Passe-Partout\*

\*Les places sont limitées.

### Pour l'admission au préscolaire 5 ans

L'enfant doit être âgé de 5 ans avant le 1<sup>er</sup> octobre 2023.

### Votre enfant fréquente actuellement une école primaire ou secondaire du CSSDGS?

Les réinscriptions se feront via **Mozaïk-Portail**, sous l'onglet « Inscription ». Un courriel sera envoyé directement aux parents pour expliquer la marche à suivre.

## VOTRE ENFANT FRÉQUENTERA POUR LA PREMIÈRE FOIS UNE ÉCOLE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES?

### Prenez rendez-vous à votre école de secteur!

→ Pour connaître votre école de secteur, consultez le [cssdgs.gouv.qc.ca/geobus](https://cssdgs.gouv.qc.ca/geobus)

→ Pour connaître les coordonnées de l'école de votre secteur, visitez le [cssdgs.gouv.qc.ca/trouver-une-ecole-primaire](https://cssdgs.gouv.qc.ca/trouver-une-ecole-primaire)

### INSCRIVEZ RAPIDEMENT VOTRE ENFANT!

Il est important de procéder à l'inscription de son enfant pendant la période officielle. La répartition des élèves se fera dans le respect de la *Règle sur les critères d'inscription des élèves dans les écoles du CSSDGS*.



Pour plus d'information sur l'inscription scolaire, consultez le [cssdgs.gouv.qc.ca/admission](https://cssdgs.gouv.qc.ca/admission)

